

Campagne de recrutement de contrats doctoraux UPL 2023



Contexte

La ComUE Université Paris Lumières - UPL - lance sa campagne de recrutements de contrats doctoraux pour 2023. La ComUE UPL est caractérisée par le décloisonnement disciplinaire, la pluralité et l'innovation. Si les humanités, les arts, les sciences humaines et sociales y sont largement représentées ainsi que les humanités numériques, les disciplines en sciences et techniques, comme l'informatique, ont su également y prendre leur place.

La ComUE UPL souhaite accueillir de jeunes étudiant.e.s au niveau doctoral afin de renforcer l'excellence des unités de recherche des universités Paris 8 Vincennes–Saint-Denis et de Paris Nanterre, et globalement le niveau scientifique des trois thématiques de recherche de l'UPL, reflétant le cadre général d'une stratégie d'établissement : « Culture, patrimoine et médias », « Créations » et « Faire monde commun » - cf. annexe.

7 contrats doctoraux sont proposés cette année avec un dispositif décliné en deux temps :

1. Les écoles doctorales des universités Paris 8 Vincennes–Saint-Denis et Paris Nanterre gèrent la 1^{ère} étape de sélection. Pour tout renseignement, suivez les liens suivants :

- Pour les ED de l'université Paris 8 : <https://www.univ-paris8.fr/Contrat-doctoral-UPL>
- Pour les ED de l'université Paris Nanterre <https://www.parisnanterre.fr/actualite-de-la-recherche/campagne-contrats-doctoraux-upl>

2. 14 candidatures feront l'objet d'une 2^{ème} étape, au niveau de la ComUE UPL avec un jury constitué à cet effet.

Le calendrier de la campagne de recrutement :

1 ^{ère} étape Au sein de chacune des universités Paris 8 et Paris Nanterre	Lancement de la campagne	Lundi 27 mars 2023
	Clôture de la réception des dossiers de candidature	Vendredi 2 juin 2023 - 17h (Heure Paris)
	Présélection des 14 candidatures finales (7 à l'université Paris 8, et 7 à l'université Paris Nanterre)	Voir selon les modalités spécifiques à chacune des deux universités
2 ^{ème} étape Au niveau de la ComUE UPL	Transmission des candidatures présélectionnées à la ComUE UPL	Mardi 20 juin 2023 à 16h (Heure de Paris)
	Auditions des candidat.e.s par un jury dédié	Mardi 27 juin 2023 (toute la journée)
	Validation des résultats par les membres du CA de l'UPL	Mercredi 28 juin 2023

Campagne de recrutement de contrats doctoraux UPL 2023

	Information/communication des résultats auprès des candidat.e.s	A partir du 28 juin 2023
--	---	--------------------------

Dans le cadre de sa politique doctorale, l'Université Paris Lumières assure en 2023 l'attribution de 7 contrats doctoraux. Ces contrats permettent un financement de thèse pendant 3 ans. Ils peuvent éventuellement s'assortir d'un avenant consistant en une charge d'enseignement rémunérée.

Les candidatures portent, soit sur un projet d'inscription en thèse en 2023-2024, soit sur un projet de thèse débuté en 2022-2023, à condition que le contrat prenne effet dans les 12 mois suivant la première inscription en thèse. Toute inscription en thèse a pour requis préalable l'obtention d'un diplôme de Master 2 Recherche ou équivalent. Les personnes inscrites en Master 2 en 2022-2023 et dont les résultats n'ont pas encore fait l'objet d'une délibération par le jury compétent à la date fixée pour le dépôt du dossier peuvent candidater en joignant à leur dossier le relevé des résultats déjà obtenus et une attestation de leur directrice ou directeur de mémoire de M2 concernant l'état d'avancement de ce projet et sa soutenance prévue.

Les candidat.e.s sont présélectionné.e.s par les unités de recherche qui sont rattachées à l'École doctorale, après soumission d'un projet de recherche au directeur ou de la directrice de thèse pressenti-e. Il importe donc que les personnes qui souhaitent déposer une candidature prennent contact avec un directeur ou une directrice de thèse de leur choix.

ATTENTION - Aucune candidature n'est admise en dehors de ce cadre. Si l'École doctorale recevait directement des candidatures externes ou internes, celles-ci seraient renvoyées aux unités de recherche de la discipline concernée.

Après une première phase d'auditions au sein de l'établissement d'inscription, les candidat.e.s retenu.es seront auditionné.e.s le mardi **27 juin 2023** par un jury composé de membres représentant les composantes de la ComUE.

Pour toute précision complémentaire, vous pouvez contacter les services suivants :

Service Coordination des écoles doctorales de l'**université Paris 8** : Hugues Rainvillé
coordination.ed@univ-paris8.fr

Service des études doctorales de l'**université Paris Nanterre** : Elodie Ozenne
e.ozenne@parisnanterre.fr

Vous pouvez également contacter l'**Université Paris Lumières** :
recherche@u-plum.fr et nicole.besson@u-plum.fr



ANNEXE

*** Les trois thématiques scientifiques de la ComUE UPL**

Dans le cadre du présent appel à candidatures pour des contrats doctoraux, les trois thématiques scientifiques et stratégiques de la ComUE UPL sont présentées afin que les candidat.e.s puissent positionner leurs projets scientifiques dans ce cadrage et selon les périmètres définis pour les recherches à proposer.

Axe 1 – « Culture, patrimoine et médias »

Mots clés associés : archives, histoires, musées, traductions, humanités numériques, culturalisme et naturalisme, les temps et les mémoires, l'influence et ses réseaux, les *fake news*, etc.

Axe 2 – « Créations »

Mots clés associés : arts plastiques, littérature, cinéma, danse, théâtre, photographie, musique, vidéos et arts numériques, informatique, arts et migrations, etc.

A noter : les humanités numériques constituent une transversalité forte entre les pôles culture et créations.

Axe 3 – « Faire monde commun »

Mots clés associés : démocratie et société inclusive, discriminations, formes de vulnérabilité et intervention sociale, diversité ethnique et racisme, classes sociales, genre, imbrication des mondes économiques, sociaux, environnementaux, transition écologique, etc.

*

* *